Notes de Synopia
N°32 – juin 2025

FINANCES PUBLIQUES, MODE SURVIE ?

SYNTHÈSE DES RENDEZ-VOUS ARKÉA BEI ET SYNOPIA – 5 MARS 2025

« *Les gouvernements passent, les problèmes demeurent* ». Comme le soulignait Charles de Gaulle, les gouvernements se succèdent, mais les difficultés s'amoncellent, creusant un fossé toujours plus profond entre les promesses politiques et la réalité budgétaire. En ce sens, la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024 a marqué un tournant dans la vie politique française, révélant avec acuité l'essoufflement d'un système institutionnel en quête de stabilité.

Dans un contexte où les budgets proposés se détériorent, l'urgence d'une réponse forte et immédiate s'impose. Il ne s'agit plus seulement d'administrer le présent, mais de refonder l'action publique sur des bases solides, en redonnant leur sens aux notions de responsabilité et d'efficacité. À défaut d'une prise de décision rapide et résolue, la défiance à l'égard des institutions risque de s'enraciner, rendant toute réforme plus ardue et fragilisant encore davantage le cadre démocratique.

1. GOUVERNER DANS LE CHAOS

- **Un paysage politique en pleine recomposition**

L'instabilité politique qui caractérise la France n'est pas le fruit du hasard, mais le symptôme d'un affaiblissement progressif de l'efficacité et de la bonne marche de ses institutions et d'une recomposition profonde de son paysage électoral.

La configuration actuelle de l'Assemblée nationale est marquée par une fragmentation inédite, où aucune formation politique ne parvient à s'imposer comme une force majoritaire indiscutable. Cette dispersion des forces parlementaires engendre des gouvernements minoritaires ou des coalitions de circonstance, contraints de négocier en permanence pour faire adopter leurs réformes. Or, cette nécessité de compromis, si elle peut apparaître comme un gage de pluralisme démocratique, se révèle souvent facteur de paralysie institutionnelle.

- **La mutation des électeurs**

Cette instabilité est renforcée par une sociologie électorale en mutation. Les électeurs, de plus en plus volatils, ne s'inscrivent plus durablement dans une fidélité partisane, mais expriment des choix fluctuants, dictés par les crises successives et le rejet des formations traditionnelles. Le paysage politique devient ainsi plus imprévisible, rendant toute anticipation électorale difficile et affaiblissant la capacité des gouvernements à asseoir leur légitimité. En effet, selon le Sondage Odoxa pour Synopia et Mascaret sur le rapport personnel des Français au changement publié le 18 décembre 2024, 58 % des citoyens déclarent ne pas faire confiance à leurs gouvernants.

Pire : 83 % estiment qu'ils ne les protègent pas, et 90 % qu'ils ne les écoutent pas. Au-delà des griefs individuels, les Français pensent que leurs dirigeants ne remplissent pas des missions essentielles :

- 86 % considèrent qu'ils n'agissent pas pour maintenir l'unité de la Nation.
- 90 % jugent qu'ils ne les associent pas aux décisions qui les concernent directement.
- 91 % regrettent l'absence d'un projet de société clair et mobilisateur.

Enfin, lorsqu'on invite les Français à exprimer leurs attentes vis-à-vis de leurs dirigeants, ils adoptent une posture comparable à celle d'actionnaires jugés sur des résultats concrets. Voici les indicateurs qu'ils considèrent comme prioritaires :

- Le pouvoir d'achat (46 %).
- La maîtrise des dépenses publiques (35 %).
- La sécurité au quotidien (28 %).
- L'emploi (25 %).
- Ici, le respect de l'environnement n'enregistre que 18 %[1].

- **Un changement de mode de scrutin ?**

Face à ces blocages, la réforme du mode de scrutin apparaît souvent comme une piste envisagée pour restaurer une forme de stabilité. Le système actuel, reposant sur un scrutin majoritaire à deux tours, a longtemps favorisé l'émergence de majorités claires. Toutefois, avec la recomposition politique et la montée de nouveaux acteurs, ce modèle montre aujourd'hui ses limites.

L'introduction d'une dose de proportionnelle avec une prime majoritaire est souvent évoquée comme un moyen de concilier représentativité et efficacité. Mais **le mode de scrutin est un instrument et non une solution miracle**. La question qu'il convient de se poser n'est pas celle d'un changement de mode de scrutin, mais de l'efficacité de celui en place. Il a fonctionné dans deux cas précis : quand le système politique tournait autour de partis notables à la fin du 19ème siècle, et quand il était fortement bipolarisé comme dans la cinquième République après 1962.

Historiquement, la menace d'une cohabitation a permis de structurer la vie politique autour de deux grandes tendances, assurant ainsi une forme d'équilibre. Toutefois, l'évolution récente du paysage électoral remet en cause cette mécanique : les oppositions ne se structurent plus en blocs homogènes, rendant toute majorité stable plus difficile à obtenir.

Dès lors, l'absence de majorité claire ne se traduit plus par une simple alternance politique, mais par une instabilité chronique, où aucune force ne parvient durablement à imposer son cap. Ce contexte alimente un climat de défiance généralisée, qui affaiblit encore davantage la capacité de l'exécutif à gouverner.

- **Se prémunir d'un recours abusif aux pleins pouvoirs**

Dans ce contexte de crise institutionnelle, la tentation d'un recours accru aux prérogatives présidentielles n'est pas à exclure. L'article 16 de la Constitution, qui confère au chef de l'État des pouvoirs exceptionnels en cas de crise majeure, pourrait être instrumentalisé pour pallier les blocages parlementaires.

Si l'utilisation de cet outil reste encadrée par des principes stricts, son invocation dans un climat politique tendu pourrait conduire à une dérive autoritaire, où l'urgence justifierait la mise entre parenthèses du débat démocratique.

L'histoire a montré que les périodes d'instabilité favorisent les décisions unilatérales au détriment des contre-pouvoirs, un risque dont il convient de se prémunir avec la plus grande diligence.
Le redressement passe également par un **retour à une culture politique fondée sur la responsabilité et la clarté des engagements**. Les partis politiques, aujourd'hui éclatés et affaiblis, doivent retrouver leur rôle d'espaces de réflexion et de proposition, afin d'offrir des alternatives crédibles et structurées. Sans cette refondation, la France risque de s'enliser dans une instabilité permanente, compromettant à la fois son efficacité gouvernementale et la confiance de ses citoyens dans ses institutions.

[1] Retrouver l'intégralité du sondage Odoxa pour Synopia et Mascaret : https://synopia.fr/sondage/sondage-odoxa-pour-synopia-et-mascaret-les-francais-et-le-changement

2. REPENSER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

L'instabilité politique et institutionnelle que traverse la France ne se limite pas aux seuls équilibres parlementaires : elle s'étend également au domaine économique et financier, où les incertitudes se multiplient. La réaction des marchés aux tensions budgétaires, l'alourdissement du coût de la dette et les risques pesant sur les finances publiques imposent une vigilance accrue.

- **Des finances publiques en mauvais état**

L'état des finances publiques françaises s'est considérablement dégradé sous l'effet conjugué d'une croissance économique atone, d'un déficit structurel persistant et d'un endettement exponentiel. Les marchés financiers, qui scrutent avec attention la soutenabilité budgétaire du pays, réagissent aux signaux envoyés par les autorités économiques et monétaires.

Parmi les principales préoccupations figure la hausse des taux d'intérêt, qui renchérit le coût du financement de la dette publique. L'augmentation des taux longs entraîne mécaniquement un alourdissement des charges d'intérêt pour l'État, réduisant ses marges de manœuvre budgétaires et compliquant l'équation économique. Cette situation n'est pas sans conséquences sur l'économie réelle : les collectivités territoriales et les entreprises, elles aussi confrontées à des conditions de financement plus rigoureuses, voient leur capacité d'investissement entravée.

L'élaboration d'un budget crédible devient ainsi un défi majeur pour les décideurs publics, contraints d'arbitrer entre la nécessité de contenir la dépense publique et l'exigence de maintenir un niveau suffisant d'investissements stratégiques.

- **La nécessité d'une stratégie souple et équilibrée**

Lorsque les finances publiques se tendent, deux solutions classiques sont généralement mises en œuvre : l'augmentation des prélèvements obligatoires ou la réduction des dépenses publiques. Or, chacune de ces options comporte des risques majeurs. Une hausse des impôts, bien que potentiellement efficace à court terme pour combler un déficit, entraîne un effet récessif sur l'économie en pesant sur la consommation des ménages et la compétitivité des entreprises. Un alourdissement de la pression fiscale risque également d'alimenter le mécontentement social, déjà exacerbé par un contexte politique instable. Une réduction brutale des dépenses publiques peut, quant à elle, fragiliser les services essentiels (santé, éducation, infrastructures) et aggraver le sentiment de défiance à l'égard des institutions. Toute politique d'austérité excessive risque ainsi de nourrir l'insatisfaction des citoyens et provoquer des tensions sociales. Dès lors, la seule voie soutenable consiste à adopter une stratégie équilibrée, combinant une rationalisation des dépenses publiques à une politique de croissance économique permettant d'augmenter progressivement les recettes sans pénaliser l'activité économique.

- **Retrouver la confiance des investisseurs**

La stabilité économique repose en grande partie sur la confiance des investisseurs, qui influencent les flux de capitaux et le coût du financement de l'État et des entreprises. Cette confiance est aujourd'hui mise à rude épreuve par l'incertitude politique et les tensions budgétaires. Pour la restaurer, il est impératif d'adopter une politique économique lisible et cohérente. Cela implique une trajectoire budgétaire crédible, assortie de réformes structurelles garantissant une maîtrise des déficits à moyen et long terme, un cadre réglementaire stable, offrant aux investisseurs la visibilité nécessaire pour engager des capitaux sur le territoire français et une relance de l'attractivité économique, à travers des politiques incitatives encourageant l'innovation, l'investissement productif et l'implantation d'entreprises étrangères.

Sans un signal fort envoyé aux marchés et aux acteurs économiques, la défiance risque de se traduire par une hausse durable des coûts de financement, limitant encore davantage les marges de manœuvre budgétaires du pays.

3. LES BANQUES : ACTEURS CENTRAUX DU RÉÉQUILIBRAGE DES FINANCES FRANÇAISES

Au vu des turbulences économiques et financières, le rôle des banques devient central pour atténuer les effets des crises et garantir la continuité du financement de l'économie réelle. Alors que les incertitudes budgétaires pèsent sur la confiance des investisseurs et que la volatilité des marchés met sous pression les capacités d'emprunt des entreprises et des collectivités, les établissements bancaires se trouvent à la croisée des chemins : à la fois acteurs de stabilisation et garants de la fluidité du crédit.

- **Les banques au soutien des PME**

La crise actuelle impose aux banques une responsabilité accrue dans l'accompagnement des entreprises, en particulier des petites et moyennes structures qui constituent l'épine dorsale de l'économie nationale. En période d'instabilité, les entreprises voient souvent leur accès au financement se restreindre en raison de l'augmentation des primes de risque exigées par les créanciers. Or, cette contraction du crédit menace directement l'investissement, l'emploi et, par extension, la croissance. Dans ce cadre, les banques doivent faire preuve de discernement et de flexibilité afin d'éviter un assèchement brutal des liquidités disponibles qui risquerait d'entraîner un cercle vicieux de ralentissement économique et de défaillances en cascade.

- **Les banques au soutien des particuliers**

Au-delà du soutien aux entreprises, les banques ont également une responsabilité majeure vis-à-vis des ménages. La remontée des taux d'intérêt impacte directement le crédit immobilier et à la consommation, réduisant la capacité d'achat et freinant l'activité du marché immobilier, secteur crucial pour la croissance économique. Un accès trop restreint au crédit hypothécaire pourrait accentuer la crise du logement et affaiblir la confiance des ménages dans l'économie. Par ailleurs, une politique bancaire trop restrictive en matière de crédit à la consommation risquerait d'affecter le dynamisme des dépenses des ménages, qui constituent un moteur essentiel de la croissance.

- **La versatilité de l'offre de financement**

Par ailleurs, le rôle des établissements bancaires ne peut se limiter à une approche uniforme du financement. La diversité du tissu économique français, composée de secteurs aux dynamiques et aux contraintes spécifiques, impose une adaptation des offres de crédit en fonction des réalités locales et des besoins différenciés des entreprises.
Une politique de financement trop rigide ou trop prudente, appliquée de manière indistincte, pourrait nuire à certains secteurs stratégiques en difficulté, tout en favorisant une concentration excessive des capitaux vers les segments les plus sécurisés, souvent au détriment de l'innovation et de la compétitivité à long terme.

Enfin, la confiance dans le système bancaire est un élément fondamental de la stabilité économique. Dans un climat de défiance généralisée vis-à-vis des institutions, les banques ont un rôle clé à jouer dans la préservation de cette confiance, en assurant une transparence accrue sur leur gestion des risques et en adoptant des pratiques responsables en matière de prêts et d'investissements. Leur capacité à maintenir un dialogue constructif avec les acteurs économiques, à anticiper les besoins de financement et à proposer des solutions adaptées aux réalités du marché constituera un élément déterminant dans la résilience de l'économie française face aux crises à venir.

CONCLUSION

REPRENDRE SON DESTIN EN MAIN

En définitive, la France se trouve à un tournant décisif de son histoire politique et économique. Loin d'être une simple période de turbulence, la crise actuelle est révélatrice des faiblesses structurelles qui fragilisent le pays depuis plusieurs années. Sortir de cette impasse exigera du courage, de l'agilité et une capacité à dépasser les clivages traditionnels pour renouer avec une vision stratégique à long terme. Rien n'est encore joué, mais l'inaction ne saurait être une option. L'heure n'est plus aux discours. Il est temps d'agir sous peine de voir la défiance l'emporter définitivement sur l'espérance.

***

Les petits-déjeuners Synopia & Arkéa ont été lancés en 2024. L'objectif est de réunir des décideurs publics et privés de haut niveau autour de thématiques d'actualité, en lien avec la gouvernance.

Le 5 mars 2025, avec **Bertrand Blanpain**, Directeur général délégué groupe Crédit Mutuel Arkéa, Président du directoire Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, **Benjamin Morel**, Docteur en droit, politologue, maître de conférences en droit public de l'Université Paris-Panthéon Assas, et **Alexandre Malafaye**, Président de Synopia.

Directeur de la publication : Alexandre Malafaye
Comité éditorial : Jean-Claude Mailly, Jean-Marc Schaub, Joséphine Staron